

Historique



la

SANDRE

C'est le 30 janvier 1972 que l'association "La Sandre" vit le jour à l'initiative de Mrs GUERING Joseph et de quelques autres, tous animés par la même passion « la pêche »



Association de Pêche "La Sandre" de Bousse

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'Association:

Dimanche 30 Janvier 1972 à 18 heures, à la salle des fêtes de Bousse, a eu lieu l'Assemblée Générale constitutive de l'Association de Pêche "La Sandre" de Bousse en présence de 51 membres.

L'ouverture de la séance a été faite par le Président Monsieur Guering Joseph, qui a souhaité la bienvenue aux membres présents. Puis l'ordre du jour a été discuté et adopté par la majorité des sociétaires.

- 1) Lecture des statuts qui ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale,
- 2) Adoption du règlement intérieur,
- 3) Election du Comité.

Ont été élus :

PRESIDENT: Guering Joseph, né le 31 Mars 1910 à Metz (57) nationalité Française. Domicilié à Bousse 9 Rue du Pont. Technicien.

VICE-PRÉSIDENT: Canton René, né le 19 mai 1920 à
Séremange - Erzange (57) nationalité Fran-
-çaise. Domicilié à Bousse 5 Rue de
Savoie. Contremaître.

SECRÉTAIRE: Bailly Maurice, né le 25 mai 1933 à
Nancy (54), nationalité Française, domicilié
à Bousse, 2 Rue d'Anjou. Adjusteur - Coinceur

SECRÉTAIRE-ADJOINT: Vaccari Yves, né le 25 juillet 1932
à Chiancourt (54) nationalité Française
domicilié à Bousse 10 Rue Haute.
Contremaître.

TRÉSORIER: Comperre Gilles, né le 8 décembre 1933, à
Chateauroux (36) nationalité Française
domicilié à Bousse 6 Rue du Pont-
Chauffeur.

ASSESSEURS: Leclerc Hubert, né le 16 mai 1931 à
Auricourt (54) nationalité Française, domicilié
6 Rue des Fauvettes à Bousse. Machiniste.

Saintemarie André, né le 16 septembre 1941
à Saint-Jean-Spirabel (46) nationalité
Française. domicilié 2 Avenue de France à

Bousse, surveillant.



Arnault Germain, né le 18 mars 1937 à la Roche-Losay (86) nationalité Française domicilié 1 Rue de Normandie à Bousse, Chef de bloc.

Holsch Michel, né le 1^{er} Août 1932 à Aircourt (88) nationalité Française. domicilié 11 Rue des Résanges à Bousse. Contremaitre.

Bousse, le 30-1-1972.

Le Secrétaire.

M^{rs} Bailly

Bailly

Le Président.

M^{rs} Guéring.

Guéring

légalisation de la signature de M^{rs} Guéring et Bailly à la mairie de Bousse. le 29 février 1972.

Les statuts ont été inscrits au registre des associations par le tribunal d'instance de Thionville sous V - O - L XXVIII n° 859 en date du 21 mars 1972.

Les réunions du comité se tiennent au café Gorletti ou au café Ross à la cadence d'une réunion chaque mois afin de mettre au point les statuts, faire confectionner les cartes de pêche, fixer la cotisation etc....mais également d'organiser les concours de pêche, de procéder à l'alevinage, au nettoyage des abords de l'étang

Le 6 janvier 1973, Mrs BARDELLI (vue ces multiples fonctions et devoir) renonce à officier comme garde pêche. Mrs GURRING propose Mrs MATHIS retraité.

Assemblée générale de février 1975

Une société de pêche dynamique : La Sandre de Bousse



S'il est une société de pêche dynamique dans la région, c'est bien la « Sandre » de Bousse, dont l'assemblée générale annuelle s'est tenue au café Roos, sous la présidence de M. Joseph Guering. En effet, sur les 100 membres qu'elle compte dans ses rangs, plus de 60 étaient présents à cette réunion. M. Guering

les remercia chaleureusement « car, dit-il, une société dont les membres se contentent de verser leur cotisation sans prendre part à la vie active, est une société qui se meurt ». M. Guering remercia également tous ceux qui tout au long de l'année se sont dévoués pour organiser concours de pêche, fête patronale et alevinage.

Après le compte rendu du secrétaire, M. Yves Vaccai, et du trésorier, M. Gilles Tonnerre, qui annonça que la trésorerie est parfaitement saine, il fut procédé au renouvellement du tiers sortant des membres du comité. Le nouveau comité se compose ainsi : président : M. Joseph Guering ; vice-président : M. René

Canton ; secrétaire : M. Yves Vaccai ; secrétaire adjoint : M. Werner Maasem ; trésorier : M. Gilles Tonnerre ; assesseurs : MM. Michel Kolsch, Hubert Leclerc, Eugène Mathis et Gabriel Reichling.

En fin de séance, M. Guering souligna que le dernier alevinage effectué dans l'étang de la

Sandre représente 5.300 kg de poissons par adhérent et annonça qu'un alevinage supplémentaire en truites aura lieu. L'ouverture de la pêche a été fixée au samedi 2 mars, au lever du jour. La pêche est autorisée à deux cannes, dont une au vif. Enfin, la vente de cartes de pêche se poursuit au débit de tabacs, 7, place de la République.

S'il est une société de pêche dynamique dans la région, c'est bien la « Sandre » de Bousse, dont l'assemblée générale annuelle s'est tenue au café Roos, sous la présidence de M. Joseph Guering. En effet, sur les 100 membres qu'elle compte dans ses rangs, plus de 60 étaient présents à cette réunion. M. Guering

Après le compte rendu du secrétaire, M. Yves Vaccai, et du trésorier, M. Gilles Tonnerre, qui annonça que la trésorerie est parfaitement saine, il fut procédé au renouvellement du tiers sortant des membres du comité. Le nouveau comité se compose ainsi : président : M. Joseph Guering ; vice-président : M. René

ring les remercia chaleureusement « car, dit-il, une société dont les membres se contentent de verser leur cotisation sans prendre part à la vie active, est une société qui se meurt ». M. Guering remercia également tous ceux qui tout au long de l'année se sont dévoués pour organiser concours de pêche, fête patronale et alevinage.

Canton ; secrétaire : M. Yves Vaccai ; secrétaire adjoint : M. Werner Maasem ; trésorier : M. Gilles Tonnerre ; assesseurs : MM. Michel Kolsch, Hubert Leclerc, Eugène Mathis et Gabriel Reichling.

En fin de séance, M. Guering souligna que le dernier alevinage effectué dans l'étang de la Sandre représente 5.300 kg de poissons par adhérent et annonça qu'un alevinage supplémentaire en truites aura lieu. L'ouverture de la pêche a été fixée au samedi 2 mars, au lever du jour. La pêche est autorisée à deux cannes, dont une au vif. Enfin, la vente de cartes de pêche se poursuit au débit de tabacs, 7, place de la République.

Lors de l'assemblée générale en date du 12 février 1989, Mrs GUERING Joseph, après 17 ans de présidence considère qu'il est temps de raccrocher et de céder sa place à plus jeune et, prie le comité et les adhérents d'accepter sa démission.

Après allocution de Mrs CHARON maire de la commune ainsi que de Mrs KOLSCH, vice président, remercient tour à tour Mrs GUERING pour son action et son dévouement en temps que président et membre fondateur depuis 1972 ; à ce titre et au nom du comité, Mrs KOLSCH lui demande d'accepter la présidence d'honneur. Après délibération pour la formation de son nouveau bureau, le comité se compose comme suit :

Réunion du Comité le 12 Février 1989, après
l'Assemblée Générale.



Tous les membres présents.

- Après délibération pour la formation de son bureau le
Comité se compose comme suit:

Président :	M ^R Michel KÖLSCH
Vice Président :	M ^R Jean BOTT
Secrétaire :	M ^R Werner MARSEM
Secrétaire-adjoint :	M ^R Claude SARGNON
Trésorier :	M ^R Gilles TONNERRE.
Trésorier-adjoint :	M ^R Louis DEROSIER
Assesseurs :	M. M. Roger PLUCHART Prosper LIVAIN Christian DODELER

Garde-Pêche Chef : M^R Eugène MATHIS

PRÉSIDENT d'HONNEUR : M^R Joseph GUERING

Le Secrétaire

Le Président.

M. Guéring quitte la présidence après 17 ans de service



A la salle Georgese-Brassens, a eu lieu l'assemblée générale de l'association de pêche « La Sandre ».

Le président Joseph Guéring ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux adhérents (75 %) présents ce jour et en remerciant M. Armand Charon, maire, d'y assister. Le seul regret à formuler est l'absence nombreuse des anciens de la commune, qui bénéficient pourtant d'une carte gratuite offerte par la municipalité.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus de l'exercice précédent.

M. Gilles Tonnerre, trésorier, présente un bilan financier équilibré, et reçoit quitus des commissaires aux comptes. M. Michel Kölsch, vice-président, après avoir présenté le comité, rendit compte de l'alevinage effectué le 23 novembre 1988, soit 320 kg de poissons pour une somme de 5.400 F.

Il communiqua la date du samedi 4 mars, sauf gel, pour l'ouverture de la pêche à l'étang et la date du 21 mai comme retenue pour le concours de pêche annuel. L'amorçage sera autorisé. En cas de gel l'ouverture de la pêche sera reportée de samedi en samedi. Michel Kölsch rappela également divers points cruciaux du règlement de pêche en vigueur.

Le président Joseph Guéring prit ensuite la parole « Après 17 ans de présidence, je considère aujourd'hui qu'il est temps pour moi de raccrocher et de céder la place à un plus jeune. Je prie donc le comité et les adhérents d'accepter ma démission ».

M. le Maire dans une brève allocution, ainsi que Michel Kölsch vice-président, remercièrent tour à tour, M. Joseph Guéring, pour son action et son dévouement en tant que président et membre fondateur depuis 1972, et à ce titre au nom du comité, M. Michel Kölsch lui demanda d'accepter la présidence d'honneur. M. Joseph Guéring accepta avec émotion.

Afin de compléter le comité, M. Claude Sargnon, est présenté à l'assemblée et sa candidature est approuvée à l'unanimité. Une discussion libre concernant divers points de la vie associative et particulièrement la « loi pêche » anima la dernière partie de cette assemblée.

Le traditionnel tirage au sort désigna 2 heureux gagnants d'une carte gratuite pour 1990 et dix gagnants pour une carte à la journée permettant d'inviter une personne étrangère à l'association.

L'assemblée générale fut clôturée par un pot de l'amitié. Le comité délibéra ensuite pour former son bureau, qui se compose comme suit : président d'honneur : Joseph Guéring ; prési-

dent : Michel Kölsch ; vice-président : Jean Bott ; secrétaire : Werner Maasem ; secrétaire adjoint : Claude Sargnon ; trésorier : Gilles Tonnerre ; trésorier adjoint : Louis Derosier ; assesseurs : Roger Pluchart, Prosper Livain, Christian Dodeler ; garde-pêche chef : Eugène Mathis à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Rappel important : les personnes ayant demandé une carte de pêche pour 1989, et non retirée au cours de l'assemblée générale, sont priées d'en prendre possession à l'épicerie tabac Billot, place de la République à Bousse.

D'autre part, quelques places sont encore disponibles. Les personnes habitant Bousse, peuvent s'adresser au président : Michel Kölsch, 11, rue des Mésanges à Bousse, tél. 87 73 99 15 pour obtenir une carte. Les personnes d'autres localités, présentées par un membre de l'association, peuvent établir une demande de carte en s'adressant à la même adresse.

12 février

1989

Trente ans et toujours... la ligne, pour *La Sandre*

L'association de pêche "La Sandre" réunie en assemblée générale a soufflé trente bougies. Un moment privilégié pour constater que le dynamisme de ses membres n'a pas pris une ride.

Petite pause pour les locataires de l'étang communal grâce à la tenue à la salle Georges-Brassens de la trentième assemblée générale de *La Sandre* en présence de nombreux membres et d'élus municipaux. « Je tiens à remercier les anciens qui ne désarment pas, ainsi que les nouveaux membres pour la confiance qu'ils nous portent. Remerciements également à tous ceux et toutes celles qui nous secondent efficacement pour que notre association réponde aux aspirations de tous, que ce soit les membres du comité, leurs épouses, les bénévoles, sans oublier le personnel communal » déclarait le président Michel Koelsch avant de demander un moment de recueillement à la mémoire des membres disparus.

Bilans et finances

Faisant suite au rapport moral de Gilles Riallot, le bilan financier, présenté par Christian Dodeler, trésorier, laissait apparaître un solde positif de 136 €. Quitus lui était donné par Roger Godin et Jean Schwinn, commissaires aux comptes, réélus pour la prochaine campagne de pêche. Le tarif des cartes reste stable avec 20 € pour les Boussois, 23 € pour les "extérieurs", 3 € pour le droit d'entrée, et 4 € pour les cartes à la journée. A noter la gratuité de la carte pour les anciens de Bousse, anciens adhérents, et âgés de 65 ans et plus au 01-01-2002.

Alevinage et propreté

Faisant le bilan de l'alevinage, Jacky Maasem rappelait que 673 kg de petits nouveaux étaient venus renforcer les



Ayant soufflé trente bougies au service de la pêche, les membres de La Sandre conservent l'enthousiasme de leurs débuts.

rangs des "rescapés", le tout pour un montant de 2869 €, soit l'équivalent de la recette des cartes des adhérents. Le prochain concours annuel est prévu le dimanche 9 juin, et une journée de nettoyage de l'étang se déroulera courant mars.

Revenant à son cheval de bataille, la propreté, le président

incitait chaque membre à bien s'imprégner du règlement, car la propreté et l'entretien restent le problème de chacun. Tous les efforts doivent être faits pour éviter les dégradations, et pour que *La Sandre* demeure une grande famille réunie sur un site agréable.

Profitant de la chaude ambiance du jour, le comité re-

mettait à titre définitif le challenge de *La Sandre* à Jean-François Germain qui l'avait remporté en 1979/1984 et 2001.

Le tiers sortant formé de Michel Koelsch, Claude Sargnon, Dominique Stien et Roland Camus était réélu à l'unanimité avant que tous se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Historique au fil de l'eau

C'est le 30 janvier 1972, à 18 h, à la salle des fêtes de Bousse, qu'une grosse poignée de volontaires et émules de saint Pierre, se réunissait pour jeter les bases d'une association de pêche autour de Joseph Guering, premier président, et de Roger Barthélemy, maire en exercice. Si de nombreuses personnes se sont depuis succédé sur les bancs du comité, Michel Koelsch ne pouvait s'empêcher d'évoquer Eugène Mathis qui, avec ses 92 ans bien sonnés, vient encore faire sa petite promenade au bord de l'eau. « Il en aura passé des heures et pris force poissons, en vrai amoureux de la pêche, tout en surveillant les contrevenants éventuels » rappelait le président avec émotion.

Côté chiffres, avec cent dix adhérents au

début, l'effectif de l'association oscille entre cent quatre-vingts et cent quatre-vingt-dix membres. Une légère baisse récente et générale des effectifs semblerait due à de mauvais résultats engendrés par la pollution des nappes, les cormorans, et la prolifération des poissons chats. La lutte est ouverte pour revenir à une situation plus favorable.

Malgré tout, il y a eu vingt-sept concours de pêche organisés, avec, pour stimuler les amateurs, la création en 1979 du challenge de *La Sandre*, et de celui de la municipalité en 1995. De plus, l'acquisition en 2000 de trois stands a permis d'amener plus de confort lors des diverses manifestations au bord de l'étang.

La Sandre voudrait ferrer de nouveaux adhérents

Avec des effectifs à la baisse, mais un moral malgré tout au beau fixe, La Sandre espère amorcer de nouveaux membres avec des projets attractifs.

Une 34^e assemblée générale pour l'association de pêche bousoise La Sandre s'est tenue à la salle Georges-Brassens. C'était l'occasion pour son président Michel Kolsch de présenter ses vœux à tous, et de se recueillir à la mémoire de visages familiers partis tremper leur fil en paradis. « **Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'accompagnent depuis trente-quatre ans, membres du comité, leurs épouses, municipalité et personnel communal, sans oublier les membres qui prennent une part active à notre association. Grâce à tous, la tâche m'est facilitée en toute convivialité** », a déclaré le président. Et de rappeler que le civisme le plus élémentaire devait rester de mise pour garder un étang propre (50 € en cas d'infraction). De même que les accès à l'étang, fortement dégradés, doivent faire l'objet d'une attention toute particu-

lière des pêcheurs pour éviter d'aggraver cet état de fait (150 € de PV pour les contrevenants).

Finances et perspectives

Un budget en équilibre présenté par Christian Dodeler a reçu quibus des réviseurs aux comptes Clément Demange et Jean-Louis Schwinn, réélus pour un tour encore. Si les effectifs sont passés (provisoirement), de cent membres contre cent trente-sept l'an passé, le tarif des cartes de pêche reste inchangé. Après le bilan moral et celui de l'alevinage présentés par MM. Riallot et Maasem, le programme à venir était à l'ordre du jour. Pour 2006, il y aura l'alevinage de 200 kg de gardons fin mars (hors du regard des cormorans), de 100 kg de truites pour un week-end spécial fin avril ou début mai, le déversement de scories en mars, le concours annuel le 11 juin, une journée poissons-chats en



La Sandre va proposer des manifestations plus attractives afin de pouvoir regonfler ses effectifs.

juillet ou août, l'alevinage de carnassiers en automne, sans oublier les journées de toilette de l'étang.

Le tiers sortant formé par MM. Riallot, Dodeler et Livain a été réélu à l'unanimité. Le

traditionnel tirage au sort a permis à Eric Fritz et Roger Godin de décrocher une carte gratuite pour l'année, tandis que dix autres membres se voyaient attribuer une carte gratuite à la journée. Si Charles

Birmann, maire, souhaite une relance des effectifs pour l'association, il s'engage également à étudier le problème de l'accès à l'étang afin de rendre ce dernier plus consistant que le "Paris-Dakar" actuel.

101 ans pour le premier garde pêche

Eugène Mathis fête ses 101 ans

Eugène Mathis est né le 6 décembre 1909 à Guénange. C'est-à-dire qu'il vient de fêter son cent unième anniversaire à la maison de retraite des Glycines, entouré d'une partie de sa grande famille : quatre enfants, cinq petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants et déjà cinq arrière-arrière-petits-enfants.

Depuis deux mois, il y a une autre centenaire à Guénange : Bernadette Bataille. Mais comme elle n'est pas pensionnaire des Glycines où elle se contente de venir prendre son repas à l'occasion, la direction de l'établissement a dû user d'un stratagème : l'inviter sous le prétexte d'une petite fête qu'elle a pensé être la Saint-Nicolas. Mais l'essentiel était de réunir les deux centenaires.

Une vie bien remplie

Avant de devenir pensionnaire des Glycines, Eugène Mathis demeurait à Bousse, 6, impasse de la Mairie. En 1932,



Eugène Mathis a fêté ses cent un ans en famille et avec le soutien de sa cadette d'un an, Bernadette Bataille. Photo RL

il avait épousé Jeanne Blei qu'il a eu la douleur de perdre en 1994 après avoir eu quatre enfants : René et Charles,

décédés, Rolande et Antoinette.

M. Mathis a débuté sa vie professionnelle à 14 ans, dans

une brasserie à Uckange avant d'incorporer, à 17 ans, les hauts fourneaux de Nord et Lorraine, toujours à Uckange.

La guerre arrivant, il a été expulsé en Haute-Vienne jusqu'en 1945. A son retour, il est entré dans la police nationale à Hagondange où il est resté pendant vingt-deux ans avant d'être embauché comme gardien de nuit à la SGE durant les cinq ans de la construction de Sacilor. Grand pêcheur devant l'Eternel, M. Mathis a été membre fondateur de La Sandre dont il a été le garde-pêche vigilant de 1973 à 1993.

Pour ses cent un ans, Eugène Mathis a été inondé de cadeaux : ceux de la maison de retraite remis par Mme Bernard, directrice générale et M. Vidal, directeur de l'établissement de Guénange et ceux des représentants des familles des résidents, Mme Broggi-Nava. Le maire, Jean-Pierre La Vaullée a aussi tenu à être de la fête en lui offrant un magnifique panier garni, "spécial fêtes de fin d'année" et la médaille de la ville de Guénange.

Drôle de pêche dans l'étang de la Sandre



Drôle de découverte, hier matin, aux abords de l'étang de Bousse où trois véhicules à demi immergés ont été retrouvés.

L'étang de la Sandre à Bousse regorgeait d'objets pour le moins inattendus hier matin. Une camionnette Renault de remorquage avec sur son pont une Golf incendiée ainsi qu'une Clio y ont été retrouvées, à moitié immergées dans l'eau.

Des recherches en cours sont réalisées par les gendarmes de la compagnie de Thionville pour tenter d'identifier les propriétaires de ces véhicules. Ce qui ne devrait pas relever de l'impossible pour la camionnette dont la plaque d'immatriculation est encore visible. La Golf incendiée, en revanche, ne livre que peu de secrets.

Pour ce qui est de la Clio, les enquêteurs savent d'ores et déjà qu'elle a été volée depuis ce mardi par son propriétaire.

Drôle d'endroit,

pour

stationner



Nouveau challenge de la municipalité

juin 2002



La Sandre a un nouveau garde-pêche



Fabrice François (à gauche), nouveau garde-pêche au sein de l'association des pêcheurs de La Sandre.

L'association de pêche boussoise La Sandre s'est trouvée privée de garde-pêche depuis la démission de Dominique Stien lors de sa dernière assemblée générale, et appelait de ses vœux le renfort de son comité par un pêcheur représentant des communes extérieures.

Le hasard semblant toujours bien faire les choses,

Fabrice François, domicilié à Altroff, garde-pêche particulier assermenté a proposé ses services à titre bénévole. Accueilli "à gable déployée", ce mordu de la pêche a pris ses fonctions à compter du 13 février, et rentre de plein droit au sein du comité. « Si la police de la pêche demeure notre rôle premier, il fait jeu égal avec celui de

la lutte contre la pollution pour le bien-être du milieu aquatique », a souligné Fabrice François en stipulant qu'il serait intransigeant sur ce point. Michel Koelsch, président de La Sandre entend bien que les membres de son association réservent le meilleur accueil au mordu de la pêche qu'est M. François.

Tous les ans le même rituel

Grand nettoyage des abords

De l'étang



Opération d'alevinage dans la fraîcheur d'une matinée d'automne



carpes

gardons



brochets

perches

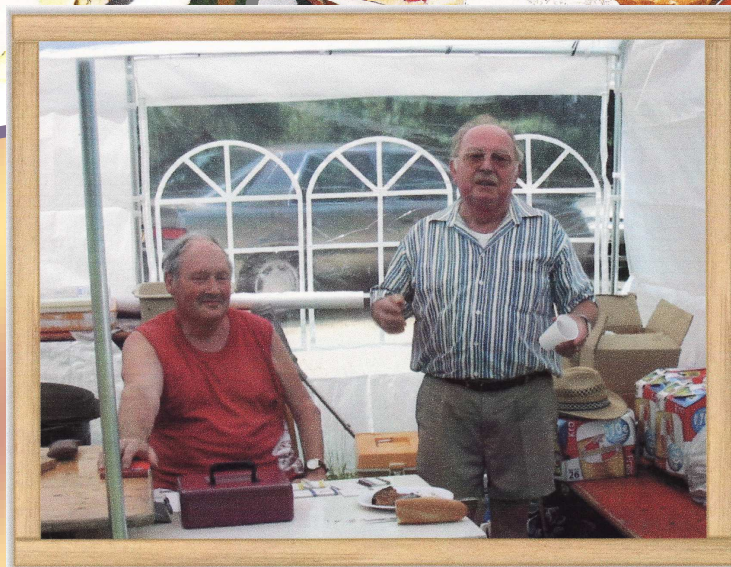
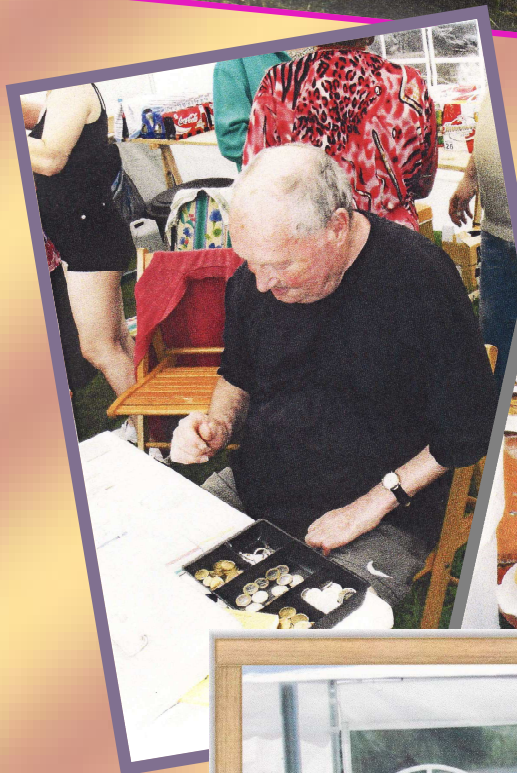
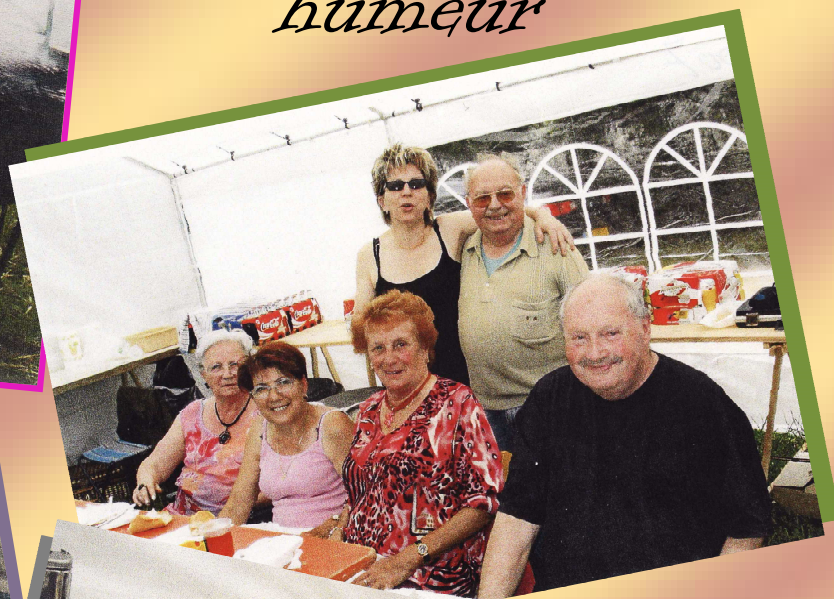
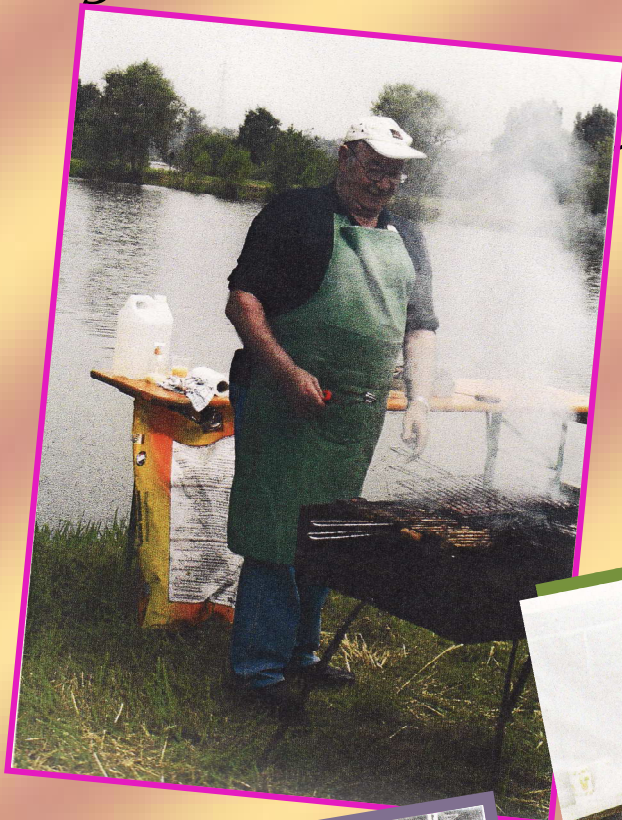


Toujours la restauration pour que le

Concours se passe

Dans la bonne

humeur



Pêcheurs et poissons au rendez-vous



Après l'orage... une belle carpe



Une carpe miroir d'une taille respectable a été prise à l'étang de La Sandre.

Après le violent orage qui a sévi le samedi 7 août aux abords de l'étang de la société bousoise de pêche La Sandre, André Bernardy a vu sa ligne s'affoler, et a dû livrer une bataille homérique avant de sortir une carpe miroir d'un poids respectable de 24 kg. C'était sans doute la semaine des bonnes prises car, le dimanche précédent, pendant que son mari s'était absenté quelques instants, Margo Bienkowski,

contrôle des cartes de pêche, lui prêtait main-forte pour retirer une pièce similaire de 4,5 kg.

Si la pêche "miraculeuse" est une chose, le respect des règles en est une autre. A ce propos, Fabrice François, garde-pêche à La Sandre rappelle que le camping de nuit sur l'étang est interdit sans autorisation. Quelques rappels à l'ordre ont eu lieu ces derniers jours et des contrôles inopinés de nuit se-



Concours de pêche aux poisson-chat samedi 02 août 2002

Aménagement des rives de l'étang.

*Emplacement sécurisant pour les
pêcheurs*

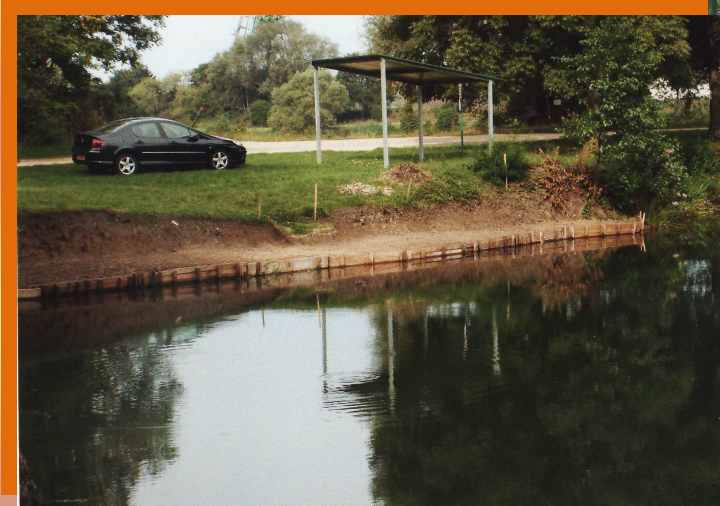


*Travaux réalisés en
majorité par*

notre trésorier

Mrs Jean-Loius Poirot, dit,

"Loulou" au cours



de l'été et de l'automne

2010